

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2018

CONVOCAATION DU 15 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La HAYE-PESNEL, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NAVARRET Alain, Maire.

Etaient présents : Mr NAVARRET Alain, Maire ; Mr TROCHON, Mme THOMAS-BALART, Mme GUESNON Adjoints ; Mme LEMATTE, Mr ANNE, Mr MARQUES de FIGUEIREDO, Mr DOUASBIN, Mme ROGER, Mr EVE

Absents : Mr THEAULT, Mme LEMESLE, Mme DRUGEON, Mme LOISEL-LE PALLEC, Mr BEZIERS

Secrétaire : Mr ANNE

❖ Travaux-urbanisme :

Lotissement du Levant :

Mr TROCHON informe le Conseil Municipal de l'avancement des ventes et des réservations des terrains à bâtir, 8 terrains sont réservés avec des signatures des actes de vente très prochaine, et 1 nouvelle option.

Les emplacements des panneaux publicitaires du lotissement sont déterminés, et la demande d'autorisation auprès des propriétaires est faite.

La proposition de maquette pour les flyers est retenue la livraison se fera prochainement.

Délégation de signature de Monsieur le Maire pour la vente des terrains à bâtir du Lotissement du Levant DEL 18-0201

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

Autorise le maire à déléguer la signature des actes de vente des terrains à bâtir du lotissement communal, Lotissement du Levant, auprès de l'Etude Notariale de Maître Mansencal en application de l'article L. 2122-18 du Code général des Collectivités territoriales ;

Autorise Monsieur le Maire à déléguer cette signature aux adjoints :

- ♦ Mr TROCHON Serge,
- ♦ Mme THOMAS-BALART Marie-Ange
- ♦ Mme GUESNON Maryse

Prend acte que, conformément à l'article L. 2122-23 susvisé, Monsieur le Maire rendra compte à chaque réunion du Conseil Municipal de l'exercice de cette délégation ;

Prend également acte que, conformément à l'article L. 2122-22 susvisé, la présente délégation ne saurait excéder la durée du mandat ;

Prend acte que cette délibération est à tout moment révocable ;

Vente d'une bétonnière, d'un gyrobroyeur et des tunnels derrière le cimetière

Le conseil municipal accepte la vente de ces biens, et la mise en vente sur WEB-enchères.

Proposition de passage du parking du Cabinet médical en zone bleue

Le conseil municipal prend acte de la nécessité, mais souhaite qu'une étude plus globale sur ce type de stationnement soit menée sur le bourg.

❖ Eau assainissement :

Compte rendu de la commission eau-assainissement

♦ ASSAINISSEMENT

Boîtes de branchements :

Etude du séparatif Rue Saint Exupéry

Intégration du service eau à un Syndicat (Loi NOTRE)

M TROCHON fait le Compte rendu de la réunion avec le SDEAU 50

La commission propose de rencontrer également le SMPGA.

Comité de suivi des captages :

Suite à la rencontre le 05/02/2018 avec l'ARS, la DDTM, le service des eaux du Conseil départemental, des travaux sont à prévoir (curage des puits...) la commission propose d'inscrire une enveloppe de 5000 € au budget 2018.

Travaux d'interconnexion et sécurisation :

Dans le cadre de ces travaux une demande d'aide doit être faite auprès du SDEAU 50, avec le SIAEP de la Haye Pesnel.

Une ligne doit être inscrite au budget 2018 pour l'étude de maîtrise d'œuvre ce ces travaux. L'enveloppe qui restera à la charge de la commune s'élève à 20 000€.

Travaux Rue Pendante

Renouvellement du réseau d'eau potable :

Travaux de sectorisation :

La phase 2 est en cours, le logiciel et l'ordinateur sont mis en place.

La phase 3 consistera à diagnostiquer les données récoltées.

Reste la réception des travaux réalisés par la SAUR sur la phase 1.

Délibération pour demande d'aides au SDEAU pour les travaux d'interconnexion de sécurisation en eau potable DEL 18-0208

❖ **Délibération pour remise gracieuse sur facture d'eau DEL 18-0206**

❖ Finances -Impôts :

Compte rendu commission des finances

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la commission des finances a commencé à travailler sur les budgets 2018, elle se réunira de nouveau en mars après le rendez-vous avec le Trésorier Public le 15 mars 2018.

Délibération pour la suppression des délibérations concernant des taxes de la compétence de Granville Terre et Mer DEL 18-0207

❖ Enfance et jeunesse :

Compte rendu Conseil d'école /Evocation des demandes de l'école/Entretien avec l'Education Nationale :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du Conseil d'école en date du 6 février 2018, et de son entretien avec l'Education nationale en date du 12 février 2018 :

-L'école repasse aux rythmes de 4 jours par semaine avec les horaires existants avant la réforme de 2014.

-Monsieur Le Maire interroge le Conseil Municipal sur la politique à proposer aux familles pour maintenir les effectifs à l'école.

L'école fait des demandes de financement pour le budget 2018, elles seront étudiées lors de la prochaine commission scolaire.

Des demandes de travaux sur les bâtiments scolaires sont demandées par le Conseil d'Ecole, ces demandes seront étudiées lors de la prochaine réunion du SIVU des Ecoles.

D'autre part des devis sont demandés pour les travaux de sécurisation.

Délibération pour le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) 2018-2022 avec la Caisse d'Allocations Familiales DEL 18-0202

Préparation du Projet Educatif Social Local dans l'objectif de signer la convention territoriale globale

❖ Animation et communication :

Compte rendu de la commission mixte animation et communication

Visiocom a fait part de ses difficultés de commercialisation auprès de commerçants et artisans.

L'Agenda Municipal a reçu un accueil favorable auprès de la population ;

- ♦ **Bulletin municipal : publication pour le 1er juin 2018**
- ♦ **Noël des enfants de La Haye Pesnel 2018** :Salle du pays Hayland le 15 décembre 2018
- ♦ **Centenaire 1918-2018** :

Mme Guesnon informe que le Comité des fêtes participera à l'organisation de cette manifestation sous couvert de la commune. Mr le Maire doit recevoir les maires et les anciens combattants pour déterminer les axes à prendre ;

- ♦ **Un règlement intérieur** doit être rédigé pour l'occupation de la salle du square des vikings (décharge de responsabilité de la commune) – les associations devront présenter une attestation d'assurances.

❖ Divers :

Avenant Présence verte.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Présence Verte des Côtes Normandes, souhaite passer un avenant à la convention de partenariat Qui implique :

- Gratuité des frais d'installation et de mise en service (au lieu de 30 €)
- Remise de 5 €/mois pendant les six premiers mois pour le premier abonnement Activ Zen, conclue entre le 31 janvier 2018 et le 31 décembre 2018.
- Réduction de 3 €/mois sur l'abonnement Activ'zen GPRS ou 3 G pour les abonnements conclus à compter du 1 er janvier 2018.

❖ Calendrier :

- ♦ Commission scolaire : 5 mars à 18 h30
- ♦ Commission logement :6 mars à 18 h30

Pour extrait conforme.